

# Conditions générales de vente (AGB)

## Objet et usage des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (dénommées ci-après selon leurs initiales allemandes AGB) réglementent les rapports entre la Fédération suisse des libraires et des éditeurs (dénommée ci-après selon ses initiales allemandes SBVV) et le client, et constituent un élément obligatoire de tout contrat.

## Commandes

Tous les processus de commande, y compris ceux de type électronique (c'est-à-dire sans signature d'origine), ont un caractère obligatoire. En cas d'empêchements de livraison, vous en serez informés.

## Prix

Les prix indiqués dans les offres et les confirmations de commande pour les produits de la SBVV sont obligatoires, sous réserve d'erreurs majeures. Tous les prix s'entendent à l'exclusion de la TVA, prescrite par la loi.

## Conditions de paiement

- Facture: règlement net dans les 30 jours suivant la date de la facture.
- Carte de crédit: possibilité vous est donnée de régler votre facture par opérations de paiement électroniques (Internet), avec une carte de crédit. Vous pouvez aussi communiquer vos informations de carte de crédit par fax (+41 (0)44 421 36 18). La SBVV accepte les cartes Mastercard et VISA.
- Paiement d'avance: la SBVV se réserve le droit de réclamer un paiement d'avance. Dans ce cas, nous vous envoyons ou faxons une facture anticipée. Dès réception du paiement, la marchandise commandée est immédiatement expédiée. **En règle générale, un paiement d'avance est demandé pour les ISBN uniques et les contingents d'ISBN, les listes d'adresses et les étiquettes d'adresses, ainsi que pour les commandes émanant de l'étranger.**

## Expiration de la commande en cas de non respect du paiement d'avance

Si, quatorze jours après la facturation / les informations de paiement, aucune réception du paiement n'est enregistrée, la commande devient caduque. La SBVV se réserve le droit de refuser les commandes de clients qui, par le passé, ont déjà laissé expirer des commandes.

## Livraison

Nous livrons dans le monde entier. Les frais d'expédition et d'emballage sont facturés en sus. En aucun cas, des retards de livraison ne peuvent motiver des prétentions de dommages-intérêts, ou un droit de dénonciation du contrat. L'envoi s'effectue aux risques et périls du client.

## Réserve de propriété

Jusqu'à l'acquittement intégral du prix d'achat, comprenant les éventuels frais de rappels et intérêts de retard, une réserve de propriété en faveur de la SBVV existe sur tous les produits. Cette réserve peut être à tout moment enregistrée auprès de l'instance compétente.

## Utilisation de données personnelles

La SBVV recueille des données personnelles dans les cas où celles-ci sont indispensables pour commandes, offres, participations aux concours, etc. ainsi que pour accomplir des obligations statutaires, contractuelles ou légales.

Celui qui fait connaître des données personnelles à la SBVV se déclare d'accord que la SBVV ou des tiers peuvent collecter et traiter ces mêmes données et plus particulièrement les utiliser à des fins de marketing. La SBVV est autorisée en particulier à transmettre à des tiers les détails de raison sociale, nom/prénom, adresse postale/internet, adresse e-mail ainsi que numéros de téléphone et télécopie. Ces données peuvent être employées pour une reprise de contact ultérieure lors d'informations au sujet de produits, services et nouveautés.

Suite à une déclaration écrite explicite, la SBVV peut renoncer à une telle reprise de contact, en général ou par rapport à un certain produit ou service.

La SBVV publie des listes d'adresses de membres et non-membres (éditeurs, libraire-commissionnaires et les intermédiaires en librairie) avec les données complètes concernant raisons sociales, adresses, personnes de contact et d'autres informations de l'activité commerciale.

Les données de contact d'un détenteur de numéro ISB peuvent être trouvées par des fonctions de recherche.

## Rétractation

Vous n'avez pas de droit de rétractation. Est réservé un éventuel droit légal d'annulation ou de révocation de la part de consommatrices/consommateurs, selon le droit à appliquer.

**Responsabilité**

En aucun cas, la SBVV n'encourt quelque responsabilité que ce soit pour des dommages résultant, directement ou indirectement, du maniement, de l'usage, d'un éventuel dysfonctionnement ou d'une défaillance de fonctionnement des produits. Est en particulier exclue: toute responsabilité pour dommages consécutifs, tels que gain non encaissé, prétentions à réparations par des tiers ou dégâts à des données enregistrées (aucune responsabilité civile sur produits).

**Autres dispositions**

Les accords oraux ne prennent un caractère obligatoire que s'ils sont confirmés par écrit par la SBVV. Les dispositions du droit suisse des obligations s'appliquent par ailleurs.

**For judiciaire**

Pour la totalité des litiges pouvant découler du présent contrat, les parties conviennent d'adopter exclusivement Zurich comme for judiciaire. Le droit suisse s'applique.

04.05.2015